

Juillet 2022

**La Directrice
aux
Parents d'élèves**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents concernant la prochaine rentrée scolaire à l'École St Joseph.

- 1. Circulaire de rentrée**
- 2. Fournitures**
- 3. Droit à l'image - autorisation de diffusion - autorisation de sortie (à compléter et à rendre à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée)**
- 4. Imprimé assurance scolaire**

A partir du LUNDI 22 AOUT, MONSIEUR HETROIT MATTHIEU, Directeur se tiendra à votre disposition pour ceux qui le souhaiteraient (prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'Ecole St Joseph au 05 65 73 30 40).

Je vous renouvelle tous mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Véronique BESSODES

RENTREE SCOLAIRE 2022– 2023

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

08h30 - 09h30 → *Toutes les classes*

◆ Horaires des journées de classe :

08 h 30 → 11 h 30 }
13 h 30 → 16 h 30 } LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

Désormais la porte de l'école **sera fermée à 8h45**. En cas de retard, passez par l'accueil du collège et les cours extérieures.

◆ Accueil des élèves :

L'accueil et la sortie des élèves de l'Ecole Maternelle et Primaire se feront rue Grandet. Si ce n'est pas la personne habituelle qui prend l'enfant en charge, il faut en aviser l'enseignant ou le personnel de service présent. Les élèves qui rentrent **à pied chez eux** devront apporter une autorisation de leurs parents. Aucune autorisation ne sera accordée aux enfants pour attendre sur le trottoir devant l'école. Toutefois, les aînés collégiens ou lycéens pourront récupérer leur frère ou sœur et attendre sur **l'esplanade** prévue à cet effet devant l'entrée de l'établissement (1 rue Sarrus) avec autorisation écrite.

Tous les autres attendront leur famille à l'intérieur de l'école, sur la cour.

Les tickets de cantine seront vendus à l'accueil de l'Ecole Maternelle et Primaire avant 8h30.

◆ Absences :

Elles doivent être signalées sans retard

- avant 9 h pour les absences du matin
- avant 14 h pour celles de l'après-midi.

◆ Garderies gratuites :

- 07H30 A 08H30
- 11H30 A 13H30
- 16H30 À 19H15
- 17H00 À 18H00 : études surveillées pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2. Pour que ce temps d'étude soit un temps de travail efficace, il vous est demandé d'attendre 17h45 pour récupérer votre enfant.

◆ Cantine : Prix du repas 4,30 €

Les élèves de l'Ecole Maternelle et Primaire prendront leur repas au self dans les locaux de St Joseph.

◆ Répartition des classes:

- TPS – PS : Mme JOANNY Véronique (le matin) et Mme ALARY Florence (l'après-midi)
- MS : Mme ALARY Florence
- GS : Mme ESPINACO Gaëlle – Mme BARNABAS Laurence
- CP : Mme BONAL Hélène
- CE1G : Mme ICHES Bérengère
- CE2E: Mme BOUTONNET Pascale
- CE2F : Mme DUNEZ Sandrine
- CM1 C : M. AUSTRUY Fabien
- CM1-CM2 D: Mme GARCIA Delphine
- CM2 A : Mme ANDRIEU Elisabeth
- CM2 B : Mme PUIER Elise – Mme JOANNY Véronique (l'après-midi)
- ULIS ECOLE : M. TREMOLET Fabrice
- Regroupement adaptation : M. FERNANDEZ Jean-François

◆ Calendrier scolaire : **RENTREE SCOLAIRE : JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022**

- <u>VACANCES DE TOUSSAINT</u>	:	<i>du vendredi 21 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022</i>
- <u>VACANCES DE NOËL</u>	:	<i>du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023</i>
- <u>VACANCES D'HIVER</u>	:	<i>du vendredi 17 février 2023 au lundi 6 mars 2023</i>
- <u>VACANCES DE PRINTEMPS</u>	:	<i>du vendredi 21 avril 2023 au mardi 9 mai 2023</i>
- <u>SORTIE</u>	:	Vendredi 7 Juillet 2023

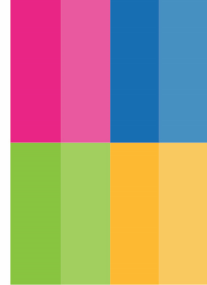
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023

Je vous souhaite, à vous les enfants, de bonnes vacances et une très bonne année scolaire.

Et vous parents, soyez assurés du dévouement et de la disponibilité de l'équipe éducative auprès de vos enfants.

La Directrice,

Véronique BESSODES



DROIT A L'IMAGE, AUTORISATION DE DIFFUSION ET DE SORTIES SCOLAIRES 2022-20223

NOM (élève) Prénom

NOM (parents) Prénom

Adresse
.....
.....

Tél. domicile :

N° portable mère

N° portable père

DROIT à L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Les élèves sont photographiés individuellement et collectivement à la rentrée et en situation scolaire durant l'année.

Seules les photographies des groupes classes ou d'élèves en situation scolaire pourront être utilisées :

- pour une publication de l'établissement et du réseau lasallien
- sur le site de l'établissement.
- sur les pages officielles Facebook et Instagram de l'établissement

Pour toute opposition à la prise photographique d'un élève les parents adresseront un courrier au chef d'établissement dès le début de l'année scolaire.

AUTORISATION DE SORTIE

autorise mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des autorisations ci-dessus, adhérons et nous engageons à les respecter.

A, le

*Signature des responsables légaux
Précédée de la mention "Lu et approuvé"*